# CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

### LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVEE.
Fast mail tous les jours.... 7:15 a m
Express tous les jours.....6:15 p m
Limited tous les jours..... 8:15 p m
Coast train, tous les jours, excepté dimanche. ..... 8:50 a m
Dimanche excursion..... 9:20 p m

DEPART.
Fast mail tous les jours..... 8:15 p m
Express tous les jours..... 7:00 a m
Limited tous les jours..... 9:25 a m
Coast train, tous les jours, excepté dimanche..... .. 4:00 p m
Dimanche excursion ..... 7:40 a m

### QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVE.
No 1 limited..... 8:30 a m
No 3 Pan American special. 8:10 p m
No 5 local..... 4:45 p m
No 7 points Est Louisiane.. 6:45 a m
Excursion du dimanche.
No 9..... 7:05 p m
No 9 Excursion du mercredi 7:05 p m

DEPART.
No 6 local..... 6:00 a m
No 4 Pan American special. 9:10 a m
No 8 points Est Louisiane.. 4:20 p m
No 2 limited..... 7:30 p m
Excursion du dimanche.
No 10..... 7:45 a m
No 10 Excursion du mercredi 7:45 a m

### ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVER.
No 3 Chicago limited..... 7:55 p m
No 1 fast mail.....11:25 a m
No 3 Cincinnati and Louisville 7:55 p m
No 1 Louisville Mail..... 11:25 a m
No 23 local mail..... 10:20 p m
No 5 Northern Express..... 7:25 a m
No 31 McComb Accd ..... 9:35 a m

DEPART.
No 4 Chicago limited..... 9:25 a m
No 24 local mail..... 7:00 a m
No 4 Cincinnati & Louisville 9:25 a m
No 2 fast mail..... 7:15 p m
No 6 Northern Express..... 5:20 p m
No 2 Louisville Mail..... 7:15 p m
No 32 McComb Accd ..... 4:00 p m

### THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVER.
Memphis express..... 9:50 a m
Vicksburg express..... 5:25 p m
Valley express..... 6:00 a m
Bayou Sara Accommodation 9:30 a m

DEPART.
Memphis express..... 3:45 p m
Vicksburg express..... 7:10 a m
Valley express.....10:15 p m
Bayou Sara Accommodation 4:40 p m
Mixed..... 6:10 p m
Port Allen Local.....—.....11:55 a m

### SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVER.
Local.....11:30 a m
N. O. and Houston..... 5:45 p m
Pacific Coast Express..... 8:00 a m
Sunset Limited..... 6:45 p m

DEPART.
Local..... 3:40 p m
N. O. and Houston..... 6:45 a m
Pacific Coast Express..... 9:00 p m
Sunset Limited.....11:55 a m

### TEXAS AND PACIFIC

ARRIVER.
Fort Worth and Texas express, El Paso and California express..... 7:30 a m

DEPART
Fort Worth and Texas express..... 8:15 a m
Port Allen Local..... 3:20 p m
Hot Springs, El Paso and California express..... 7:30 p m

### NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVER.
Dimanche seulement.
Alger..... 7:35 p m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger..... 9:55 a m
Samedi et dimanche seulement.
Alger..... 9:55 a m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger..... 8:40 p m

DEPART.
Dimanche seulement.
Alger..... 8:00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger..... 4:30 p m
Samedi et dimanche seulement.
Alger..... 5:30 p m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger..... 8:00 a m

### LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY

ARRIVER.
Tous les jours excepté dimanche.
De Belair et Shell Beach.... 9:10 a m
Dimanche seulement.
De Belair..... 7:00 a m
De Shell Beach.....10.02 a m
Shell Beach..... 7:00 p m

DEPART.
Tous les jours excepté dimanche.
Pour Belair et Shell Beach.. 4:10 p m
Dimanche seulement.
Shell Beach..... 5:30 a m
Shell Beach..... 8:00 a m
Belair..... 5:30 p m
Shell Beach..... 7:30 p m

### Cour Civile de District.

New Orleans Brewing Co. vs H. F. Sharp, réclamation de $101 35 sur un compte courant.

New Orleans Brewing Co. vs M. Murray, action en recouvrement de $194 85 sur des billets.

J. D. Bowersock vs Eug J. Smith, réclamation de $153 90.

Mme Robert Gonzales vs Louisville & Nashville R. R. Co., action en dommage de $2.000.

Joséphine Schoenestein vs Irwin Olsen, demande de partage.

Charles Edw. Stewart vs Nellie Sarteris Grant, demande de divorce.

Johanna W. Schaffer vs Chas Michels, séparation de corps et de biens.

Demande d'émancipation :
Edw. Pujol.

Successions ouvertes :
John G. Hebeler, Matthew Fitzpatrick.

# FAITS DIVERS.

### Arrivée de M. J. F. W. Lennard.

M. J. F. W. Lennard, de Londres, Angleterre, membre de la maison Lennard et Fils, exploitation qui se charge du transport de l'huile par des vapeurs spécialement aménagés pour éviter les dangers inhérents à ce trafic, s'est enregistré à l'hôtel St-Charles, à son arrivée à la Nouvelle-Orléans, hier matin.

Le jeune M. Lennard fait à la fois un voyage d'agrément et d'affaires, et il compte faire connaissance avec l'Amérique avant de retourner en Europe. La partie la plus sérieuse et la plus importante de son voyage a trait à Beaumont et aux villes où se trouve et s'exploite l'huile, au Texas et ailleurs. Il espère les voir toutes, et mettre à la disposition des propriétaires la ligne de transport dont il est un des associés.

### Dommages réclamés par une veuve.

Mme Mamie Gonzalès a enregistré une plainte à la cour civile de district contre la "Louisville and Nashville Railroad Company," à l'effet d'obtenir une somme de $2000 à titre de dommages.

Elle allègue que le 11 mai 1902, son mari, Robert Gonzalès, revenait chez lui avec un de ses camarades, tous deux suivant la voie sur laquelle passent les cars de la compagnie.

Quand ils eurent traversé cette voie à l'intersection de celle que suit la "N. O. and N. E. Railroad," tous deux se couchèrent sur le sol près des rails et s'endormirent, étant très fatigués. Ils avaient ingurgité la nuit précédente une certaine quantité de boisson.

La pétitionnaire allègue que, vers 8 h. 30 A. M., tandis que son mari dormait, un train détaché arriva à l'improviste, sans avertir par son sifflet, faire sonner sa cloche d'alarme ou ralentir la locomotive, si bien que Gonzalès ne fut éveillé qu'au moment où il était sous la locomotive et où il essayait de se dégager.

Le mouvement que fit Gonzalès fut cause de sa mort, car il fut jeté dans le fossé le crâne broyé. Il mourut une heure après l'accident.

C'est en raison de ces faits que Mme Gonzales intente un procès à la compagnie, demandant une indemnité de $2000.

Une autre plainte de même nature est aussi enregistrée par Mme Gonzales qui, comme tutrice, demande une seconde indemnité au profit de ses enfants mineurs, Edouard et Janet Gonzales.

### Un mois d'essai.

La grève des enfants porteurs de messages de la Western Union a cessé hier matin. Les gamins ont accepté un sou et demi par message jusqu'à la fin du mois, afin de se rendre compte de leurs recettes. A l'expiration du mois d'avril, ils rendront compte des résultats de cette expérience pratique à la compagnie des télégraphes.

C'est à la suite de plusieurs conférences hier matin que cette décision a été prise. Les bambins se sont rendus de très bonne heure à leur ouvrage : un malentendu a fait qu'ils n'ont pu obtenir immédiatement l'entrée de l'Administration, la porte était fermée.

Ils sont revenus à 11 heures pour la seconde fois et ont repris immédiatement leur service habituel.

### Attaque.

Un ouvrier de couleur nommé William Taylor a frappé Louis J. Gallagher, un contre-maître, avec une brique qu'il lui a lancé à la tête, parce que Gallagher avait dit à un de ses camarades que son travail n'était pas satisfaisant, ce qui l'avait fait renvoyer.

Gallagher, qui demeure rue Burdette, près de l'avenue St Charles, a été conduit à l'hôpital, et Taylor a été arrêté.

### Pardevant le juge Aucoin.

La seconde cour civile de cité n'a pas chômé hier. C'est d'abord Isaac, George et Elias Haik, trois Assyriens, qui ont été condamnés pour deux causes différentes.

George Sailoum, un autre Assyrien, demeurant 624 rue Dumaine, et son frère, Mansour Sailoum, arrêtés le 10 février, se sont déclarés coupables des méfaits qu'on leur imputaient. Ils se sont entendus condamnés à $50 ou 120 jours.

Leur avocat, M. Jos. Generelly, a sollicité et pris un appel suspensif de cette décision.

L'accusation a été soutenue par l'avocat Thos J. Ford.

Mme Clara White, demeurant 826 rue Troisième, a été trouvée coupable d'attaque et de voies de fait contre Mme H. Arnold, demeurant 3.5 rue Dauphine. Cette bataille date du 18 février ; mais, à la sollicitation de son avocat, M. Thomas J. Ford, une nouvelle audition lui a été accordée, quoiqu'elle dût entendre prononcer son arrêt hier, ayant été trouvée coupable le 27 mars.

M. Léon Fourchy a reconnu sa culpabilité au sujet du port caché d'un revolver, ce qui l'a fait condamner à une amende de $10 ou 30 jours.

Paul Recknagle qui a comparu à plusieurs reprises devant les diverses cours, à propos d'accusations multiples et variées, a été trouvé coupable d'avoir attaqué sa femme le 25 novembre et a été taxé à $10 ou 3 mois pour la première accusation, et à $25 ou 30 jours pour la seconde.

### Démission de M. Sirjacques

On a appris hier que M. W. L. Sirjacques avait décidé de donner sa démission comme membre du Bureau des Ecoles de la ville.

Ses amis et ses collègues ont insisté pour qu'il conservât ses fonctions jusqu'à l'expiration de son mandat, sans y réussir.

M. Sirjacques est un des plus anciens membres du Bureau. Il représente le second ward, et il a pris sa tâche à cœur du jour où il l'a acceptée.

Il laisse de sincères regrets, d'autant qu'on avait songé à le réélire, son mandat expirant l'été prochain. On pense qu'il enverra sa démission au conseil mardi soir.

Un Sommeil Réparateur Vient après un bain avec le

## Savon Sulfureux de Glenn

Il calme, tout en nettoyant. Ses propriétés médicinales débarrassent la peau de toutes ses impuretés. Les éruptions, brûlures, coupures, dartres farineuses, cèdent rapidement à son action curative.

AVIS—Le Savon Sulfureux de Glenn (le seul "Original") est incomparable et merveilleux dans son effet réparateur. N'en prenez pas d'autre des pharmaciens.


### Lait falsifié

M. le recordes Hughes a eu, hier, à se préoccuper sérieusement de la question de l'alimentation; nombre de cas de falsifications du lait lui ont donné lieu de sévir contre les délinquants.

L'analyse chimique a prouvé que T. G. Morrow donnait à ses agents du lait contenant 25 p. 0|0 d'eau et de la formaldehyde, d'où Morrow a été condamné à $25 ou 30 jours.

M. Warren Doyle, son avocat, a fait appel au sujet de cette décision.

A. Roquevert donnait un lait fort baptisé, pour lequel il se refusait à donner des échantillons au bureau de santé. Il a cumulé plusieurs pénalités pour des cas identiques ; pour chacun de ces cas, il devra payer $25 ou faire 30 jours de prison.

Parise Lewis a été trouvé coupable de vendre du lait contenant 11 et demi pour cent d'eau. Il a été condamné à $25 ou 30 jours.

J. Kaack qui fait ce commerce depuis vingt-huit ans, et qui n'a jamais été arrêté auparavant, a avoué sa culpabilité, et a été condamné à $10 ou 30 jours.

G. Lafon a aussi avoué sa culpabilité, et a eu à choisir entre $10 ou 30 jours.

### Excursion remise.

On nous prie d'annoncer que l'excursion qui devait avoir lieu dimanche prochain sur le chemin de fer Texas & Pacific à Thibodaux, Napoléonville et Donaldsonville, a été renvoyée sans fixation de date à cause des crevasses qui se sont déclarées sur différents points du fleuve.

L'excursion avait été organisée par le Glee Club, Lt't.

### Vindicative.

Léonore Demass a 16 ans; elle a été arrêtée hier, dans l'après-midi, au coin des rues Decatur et St-Philippe, pour avoir attaqué Jas Coleman avec un revolver. L'officier de police Hézau, appartenant au troisième précinct, a pu saisir à temps le bras de Léonore, qui avait caché l'arme sous son tablier, afin de surprendre Coleman, qu'elle accuse de l'avoir insultée, il y a quelque temps. Coleman conduit des attelages de mules

L'enquête a prouvé que le revolver avait été volé dans un café voisin du Marché Français.

### Noyé.

Le corps d'un homme blanc, paraissant avoir de 35 à 40 ans, a été trouvé, hier matin, dans le fleuve, près de la rue Joliet, à Carrollton, par Joe Barberer, attaché au ferry de la paroisse Jefferson. Le corps a 5 pieds 8 pouces.

On suppose que ce cadavre est celui de quelque matelot noyé, appartenant à l'équipage d'un navire de Southport. Il a été transporté à la Morgue en attendant qu'on l'ait reconnu.

### L'Enfant

prend d'abord le lait de la femme : si celui-ci lui fait défaut, la mère le met tout de suite au lait de vache qu'elle croit le plus propre à remplacer l'autre. Le lait condensé de Borden de marque Eagle est un lait de vache scientifiquement préparé pour l'enfant en bas âge auquel il convient parfaitement. Tient le premier rang depuis quarante-cinq ans.

### Mort de Jean Ferrière.

Jean Ferrière, le jeune homme blessé au Parc de Ville par Geo. Bollero, lundi dernier, est mort à l'hôpital hier vers quatre heures de l'après-midi, des suites de ses blessures.

Le sous-coroner Minton a fait l'autopsie du corps, qui a été ensuite transporté à l'établissement de M. Guillaume Mothe.

Les amis du malheureux jeune homme se sont cotisés, et en quelques instants une somme suffisante pour lui assurer des funérailles convenables a été recueillie.

Le meurtre du jeune Ferrière a vivement ému des membres de la colonie française, qui se promettent de faciliter par tous les moyens en leur pouvoir la tâche de la justice.

M. Emile Garans a ouvert une liste de souscription en contribuant $25 dans le but d'engager les services d'un avocat pour aider la poursuite. En moins de 24 heures M. Garans a obtenu des souscriptions s'élevant à plus de $100.

Plusieurs témoins prétendent que, dimanche soir, John Beck a amené une rencontre entre Bollero et Ferrière, dans le débit de liqueurs de M. Rapho, à l'angle des rues Bienville et Dauphine. C'est là que les deux hommes auraient pris rendez-vous pour le lendemain au Parc de Ville. Il avait été convenu que la querelle serait vidée à coups de poings.

Croyant à la loyauté de son adversaire Ferrière s'est rendu seul et sans arme au lieu du rendez-vous. En le voyant Bollero s'est avancé et a tiré six coups de revolver sur lui, sans lui avoir dit un mot.

Bollero comparaîtra ce matin devant le tribunal du juge Aucoin sous l'accusation d'assassinat.

Ce n'est pas la première fois que Bollero se trouve ici aux prises avec la justice. Le 19 février 1902 il fut arrêté avec un nommé George Miller et un autre individu sous l'accusation d'avoir fait absorber une liqueur droguée à un étranger pour le dévaliser. Mais la victime ayant désigné Miller comme le voleur direct, Bollero ne fut condamné que comme suspect et dangereux.

Le bruit courant et paraissant fondé, que Bollero a subi des condamnations graves dans diverses villes des Etats Unis, notamment à New York et à Chicago, des recherches sont faites à cet égard.

### Blessure.

Joseph Dufour, un jeune garçon de 15 ans demeurant rue Dauphine, 3915, a été grièvement blessé au visage hier après-midi par une mule qui lui a donné un coup de pied.

Il a été pansé par le docteur Northacker.

### COLLISION.

Vers neuf heures, hier matin, une collision s'est produite à l'angle des rues Pillié et Erato, entre une locomotive de l'Illinois Central et un camion conduit par Jas Mitchell. Les dommages ont été d'environ $85.


## Toute Femme

est intéressée et devrait être renseignée à l'égard du merveilleux MARVEL Whirling Spray, la nouvelle Seringue Vaginale, Injection et Douche. La meilleure—la plus sûre—la plus convenable. Elle nettoye instantanément.

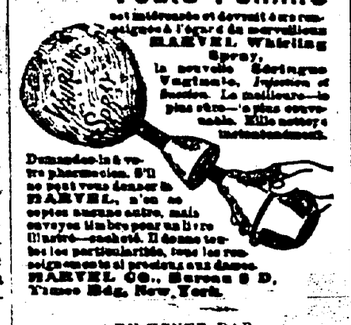

Demandez-la à votre pharmacien. S'il ne peut vous donner le MARVEL, n'en accepte aucune autre, mais envoyez timbre pour un livre illustré—caché. Il donne toutes les particularités, tous les renseignements si précieux aux dames. MARVEL CO., Bureau 6 D, Times Bdg, New York.

EN VENTE PAR
MAX SAMSON, 117 rue du Camp
CAPDAU'S PHARM., coin Canal et Remparts.
WILLIAMS PHARM., coin Canal et Bourbon.


## PETITES ANNONCES.


A VENDRE—Pour cause de départ un ameublement de rafraîchissements dignes de confiance, au dépôt du West End. S'adresser "Pop Corn Stand", 519 rue Canal.
29 mars—29—avril 1 4

## HUILE D'OLIVE ADOLPHE PUGET,

MARSEILLE,

Emballée en bouteilles, demi-bouteilles et quart-bouteilles et en estagnons de 5 gallons, 1 gallon, demi gallon et quart gallon.

Exigez cette marque si vous voulez l'huile la plus pure et de la meilleure qualité.

EN VENTE DANS TOUTES LES EPICERIES.

1er jan t l j—6m


## DÉCES

BAUDEAN—Décédée hier matin, vendredi, 3 avril 1903, à 8 heures 10 minutes Mme Vve CAROLINE BAUDEAN (née Caboche), âgée de 81 ans et 6 mois. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux des familles Nouvet, Baudean, Caboche et Roux, sont invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu ce matin (samedi), à 10:30 heures. Le convoi partira de sa dernière demeure, No 1330 rue Hôpital, encoignure Marais.

FERRIÈRE—Décédé hier, à quatre heures de l'après midi, JEAN FERRIÈRE, âgé de vingt ans et six mois, natif de Lyon, France. Les amis et connaissances du défunt sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, samedi, à deux heures de l'après-midi. Le convoi partira de l'établissement de M. G. Mothe, rue Toulouse, près Bourbon.

Inhumation au cimetière St Louis, rue Esplanade.


## JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

Raoul Bonnot, Directeur.
No 623 RUE STE-ANNE.
Téléphone No 1042

Téléphone No 408.

## F. LAUDUMIEY & CO.,

LIMITED,

ENTREPRENEURS DE
Pompes Funèbres,
1108 et 1112 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.
Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

TELEPHONE 252.

## JOSEPH RAY,

Successeur de LABAT & RAY
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

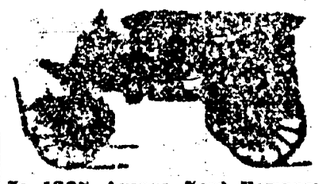

No 1308 Avenue Nord Remparts
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment
1er sept—1an


## AMUSEMENTS.


GRAND OPERA HOUSE.
Commençant avec la Matinée de dimanche.
Matinées Dimanche, Lundi, Vendredi, Samedi.
Le Grand Opera House Stock Co.
Présentant une Splendide Production du puissant Melodrame Anglais de Jas W. Harkins Jr,
UNDER SEALED ORDERS.
Mise en Scène Grandiose, Costumes et Accessoires. Effets Emouvants.
Prix des Matinées—10-20-30.
Prix du Soir—10-20-30-50.
Matinée de dimanche, 5 avril—KIDNAPPED
31 mars—5f

TULANE, CE SOIR
Matinée Samedi Seulement.
Mr. F. C. Whitney présente
LULU GLASER
—DANS—
"DOLLY VARDEN"
Par Stange & Edwards.
Le plus splendide et charmant de tous les opéras comiques.
La semaine prochaine. — ELEANOR ROBSON, dans "AUDREY." 31mars—5f

CRESCENT CE SOIR
Matinées Mardi, Jeudi, Samedi à 1.
Joe W. Spears présente
La Grande Comédie Musicale
THE IRISH PAWNBROKERS,
Avec la comédie-farce le triumvirat étoile,
SULLIVAN ET MACK ET MAZIE TRUMBULL.
La semaine prochaine—SWEET CLOVER.
31mars—5f

ST. CHARLES Orpheum
Ce Soir! Ce Soir!
Matinées tous les jours excepté le lundi.
Russell Bros.
W. C. Fields. Bruno & Russell.
Les Rozinos. Emeralda.
Les Sœurs Lockhart. Anderson & Wallace.
Tableaux Mouvants.
PRIX, SOIREES.....10 25 et 50c
MATINEES.....10 et 25c
29 mars—6f

NOUVEL HOTEL ST-CHARLES,
A l'Epreuve de l'Incendie.
Un Hôtel Moderne de Première Classe, tenu sur les plans Américain et Européen.
Mariages, Réceptions, Banquets et Soupers après le théâtre préparés sur application.
Bains Turc, Russe, Romain et ordinaires ouverts jour et nuit.
Personnes de service expérimentées.
A. R. BLAKELY & CO., Limité, Propriétaires.
1er nov—6m

Téléphonez—
J. GARLICK,
L'UNIQUE AFFICHEUR.
Les meilleurs tableaux, localités résultats.
Bureau : 633 Place Commerciale
2fév—1an


que je ferais, moi, en ce moment, si j'étais don José de Mendoza ?

—Non.

—Eh bien, justement parce que la situation est fort tendue, et que l'on en pourrait parler dans le monde financier, où certainement on doit connaître votre découvert avec les Mines d'Or, je jetterais de la poudre aux yeux ; de la poudre d'or !

—En quoi faisant ?

—En donnant une grande fête en mon hôtel ; l'entrée dans le monde des dames de Mendoza est un prétexte.

—L'idée n'est pas mauvaise.

De Landrec, tout à ses projets, continua :

—J'inviterais les gens les plus chics, votre belle marquise, par exemple.

—Ah ! oui ; elle, toujours elle ! soupira de Mendoza, dont les yeux s'illuminèrent d'une flamme de passion.

—Enfin, je profiterais de la circonstance pour annoncer solennellement le mariage prochain de ma fille.

—Avec vous, n'est ce pas ?

—Bien entendu.

—Ne croyez-vous pas cette annonce prématurée ?

—Cela dépend.

—De quoi ?

—De la façon dont vous agirez avant cela.

Il faut naturellement, en faisant part à Mme de Mendoza et à Mlle Carmen de la décision prise, relativement à la fameuse soirée, aborder cette question de mariage.

D'abord, consulter pour la forme Mme de Mendoza, en l'amenant à partager votre manière de voir à ce sujet, puis faire connaître votre désir, au besoin votre volonté, à la charmante Carmen.

—Oui, tout cela est faisable, repartit don José, l'air pensif.

Je vais y réfléchir, et d'ici deux ou trois jours, si je me décide à suivre vos conseils, je verrai ma femme.

—N'oubliez pas que le temps presse.

Plus tôt vous aurez conclu cette affaire, et plus vite nous aurons les fonds.

—Je ne l'oublie pas, hélas !...

L'entretien prit fin sur ces mots.

C'est ainsi que le faux Américain, rencontrant le lendemain Mme de Sommereuse, au moment où elle sortait de l'église de la Madeleine, lui fit part de son invitation en risquant, trop tôt sans doute, le mot de fiançailles.

Résolu, par conséquent, à exécuter les projets de son associé de Landrec, il communiquait, dès le soir même, à sa femme ses intentions.

—Je ne puis vous répondre affirmativement, fit Mme de Mendoza, après avoir écouté son mari avec une attention polie, tout en dissimulant son étonnement.

Carmen est encore assez jeune pour attendre.

Avec sa fortune, elle est sûre de trouver un mari charmant, lorsqu'elle le voudra, et sans avoir à chercher longtemps.

Enfin, je crois indispensable de la consulter en pareil cas, avant d'émettre mon opinion.

Ma fille peut avoir nourri certaines idées personnelles sur le mariage, conçu de secrets espoirs que nous ignorons.

M. de Landrec lui plaira-t-il ? Je ne puis m'engager pour elle, à ce point de vue.

—Je comprends vos scrupules, répliqua tranquillement de Mendoza, pourtant vexé au fond de l'espèce de résistance froide, cachée sous les observations présentées par sa femme.

Mais il ne voulait pas brusquer les choses, avoir l'air d'imposer sa volonté, dès les premiers pourparlers.

Il convenait avant cela de connaître exactement les dispositions de Carmen.

La jeune fille fut aussitôt appelée.

Elle parut bientôt et salua l'Américain cérémonieusement.

—Vous avez à me parler ? dit-elle.

—Oui, Carmen.

J'ai à vous entretenir de choses très importantes pour votre avenir, mon enfant.

—Je vous écoute.

En disant cela, l'adorable fille s'assit près de sa mère, comme dans un instinctif besoin de réunir ses forces aux siennes.

Un regard lui avait suffi pour comprendre qu'il s'agissait en effet de choses graves.

Don José devina cette sorte de tactique féminine et reprit, se faisant d'abord aimable:

—Vous allez avoir vingt ans, Carmen.

—Oui, dans un mois.

—Vous êtes remarquablement élevée, instruite, douée de sérieuses qualités et d'une intelligence très vive ; de plus, fort jolie, votre miroir a dû vous le dire depuis longtemps, n'est-ce pas ?

—C'est très possible, affirma la jeune fille en souriant.

—Ne pensez-vous pas que l'heure est venue de songer à vous établir ?

—M'établir ?....

Je ne comprends pas très bien. Veuillez préciser, mon père.

—Je veux parler de mariage.

—Ah ! de mariage ?

Mon Dieu, je n'y avais pas songé encore.

—J'y pensais pour vous.

—Merci de cette sollicitude.

Ces courtes réponses, débitées d'un ton froid, légèrement empreint d'ironie, n'étaient pas faites pour encourager don José.

Il continua cependant, toujours tenace lorsqu'il était résolu :

—J'ai à vous présenter un condidat des plus sérieux à votre main.

—Vraiment ?

—Oui ; d'ailleurs, vous le connaissez déjà. C'est un homme charmant.

—Pouvez vous me le nommer ?

—C'est M. de Landrec.

Il est distingué, spirituel, parfait homme du monde, encore très bien de sa personne, suffisamment jeune d'allures et de visage.

Enfin, il gagne beaucoup d'argent et porte un beau nom.

—Voilà bien des qualités ! s'exclama Carmen, d'un ton plaisant.

—Ces considérations, je l'avoue, lui ont conquis à l'avance mon consentement.

—Mais non le mien.

Carmen reprit aussitôt, en saisissant au passage une contraction des traits sur le visage de don José :

—Je m'explique, mon père.

Je connais M. de Landrec depuis fort peu de temps, je n'ai pas eu le loisir de l'étudier, ni de l'apprécier comme il convient peut être.

Superficiellement, il paraît en effet bien élevé, très aimable et fort spirituel.

Au point de vue physique même, il me semble acceptable ; cependant il me serait impossible de m'engager sur ces constatations légères, pour une chose aussi grave que le mariage.

Puis, je dois vous le dire à mon tour, tout Américaine que je suis, et d'esprit pratique, comme nous sommes réputées l'être toutes, j'avoue n'avoir pu me défaire de certaines idées sentimentales.

Don José sourit ironiquement à ces mots. Il prévoyait ce qui allait suivre.

—Peut être, continua Carmen imperturbable, vous moquez-vous de moi ?

Que voulez vous, je suis romanesque sans en avoir l'air, j'ai nourri des aspirations vers un idéal possible :....je le crois du moins ?

Je voudrais épouser un homme que j'aimerais vraiment, et de qui je serais aussi sincèrement aimée.

—De Landrec vous aime, j'en suis certain.

—Peut être, mais la réciproque n'existe pas.

—Cela viendra.

—Sait on jamais ?

En achevant, Carmen se leva brusquement, comme énervée par cette conversation gênante, et désireuse d'y mettre fin le plus vite possible.

Elle pensait à Paul Duroc, et, avec le secret pressentiment d'être circonvenue, si elle n'affirmait pas résolument et sur l'heure ses intentions, elle ajouta :

—Je dois vous avouer, en toute sincérité, mon père, que déjà, j'ai osé penser à un homme remplissant à peu près les conditions exigées par ma compréhension du mariage.

—Ah ! oui, ce fameux musicien de Venise, très probablement, s'écria de Mendoza piqué au jeu par la résistance froide de la jeune fille.

—Peut être ; je le trouve très à mon goût, en effet.

—Un malheureux ; l'enfant d'une domestique !

—L'origine ne fait pas l'homme.

—Elle est un obstacle à certaines alliances.

—Non, pas pour moi.

—C'est possible, mais pour nous, vos parents, vos tuteurs de qui vous devez respecter la volonté.

Désireuse d'éviter une scène violente, trop facile à prévoir, à en juger par l'expression colérieuse du regard de don José, la jeune fille reprit finement :

*A continuer*


Le Meilleur Remède au Monde pour les Enfants en Dentition.

Un Remède Ancien Mis à une Heureuse Epreuve

DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANS,

MRS. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP a été employé depuis plus de SOIXANTE ANS avec un SUCCÈS PARFAIT par des MILLIONS de MÈRES pour leurs ENFANTS EN DENTITION. IL CALME L'ENFANT, AMOLLIT les GENCIVES, APAISE toute DOULEUR, GUÉRIT les COLIQUES VENTREUSES, et est le meilleur remède de la DIARRHÉE. En vente chez les pharmaciens dans toutes les parties du monde. Ayez soin de demander Mrs. Winslow's Soothing Syrup, et de n'en prendre aucun autre.

Vingt-deux Cents la Bouteille.

1er fev—1an